

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13
Quorum : 7
Nombre de Présents : 9
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 29 JUILLET 2022
Date de l'affichage : 29 JUILLET 2022

Envoyé en préfecture le 05/08/2022

Reçu en préfecture le 05/08/2022

Affiché le

ID : 073-217302785-20220804-2022_53-DE



Séance ordinaire du QUATRE AOUT DEUX-MIL-VINGT-DEUX

L'an Deux Mil Vingt-Deux, le quatre août à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de ST Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes BORONAT Virginie, CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : M. PERREAU Sébastien procuration à M. ROL Yves
M. PELLISSIER Mathieu procuration à Mme RANCUREL Marie-France
Mme NEYROUD Aurélie procuration à Mme BORONAT Virginie
Mme URBAIN Aurélie

Mme BORONAT Virginie a été désignée secrétaire.

OBJET : GESTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC APRES RENOVATION EN LED

Le Maire explique que, dans le cadre du marché de rénovation de l'éclairage public en LED, les modalités de gestion (périodes d'extinction et de réduction d'intensité) doivent être décidées pour une programmation en usine.

Il propose deux options et demande aux élus de se prononcer :

	Modulation d'éclairage	Puissance
Option 1	20% de 23h à 5h	8W
Option 2	100% du début à 22h	40W
	50% de 22h à minuit	20W
	0% de minuit à 4h	0W
	50% de 4h à 6h	20W
	100 % de 6h à l'extinction	40W

Vote :

Option 1 : 4 voix

Option 2 : 8 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CHOISIT** l'option 2 de modulation de l'éclairage public après rénovation et **AUTORISE** M. le Maire à lancer la consultation correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire

